

**TROILUS ANNONCE LES RÉSULTATS DE L'AGA ET SOUHAITE LA BIENVENUE À BRIGITTE BERNECHE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Le 7 décembre 2023, Toronto (Ontario)** – Troilus Gold Corp. (TSX : TLG; OTCQX : CHXMF) (« Troilus » ou « la Société ») déclare que, conformément aux politiques de la Bourse de Toronto, les candidats indiqués dans la circulaire d'information de la direction du 31 octobre 2023 pour l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société (la « rencontre ») ont été élus administrateurs de la Société. Plus de 58 % des actions émises et en circulation de la Société étaient représentées lors de la rencontre.

Les résultats détaillés de l'élection des administrateurs qui a eu lieu lors de la rencontre du 7 décembre 2023 à Toronto, en Ontario, se trouvent ci-dessous.

Les actionnaires ont approuvé l'élection des personnes indiquées ci-dessous en tant qu'administrateurs par le biais des votes suivants.

Candidats au conseil d'administration	% de votes en faveur	% d'abstentions
Justin Reid	97,8	2,2
Diane Lai	97,9	2,1
Hon. Pierre Pettigrew	97,9	2,1
Tom Olesinski	98	2
Eric Lamontagne	97,9	2,1
Brigitte Berneche	98	2

M. Jamie Horvat et M. John Hadjigeorgiou ne se sont pas présentés à la réélection. La Société tient à les remercier pour leur service.

À la suite de l'élection par les actionnaires lors de la rencontre, la Société est ravie de souhaiter la bienvenue à Mme Brigitte Berneche au conseil d'administration. Mme Berneche est comptable professionnelle agréée et comptable agréé et possède 15 ans d'expérience au sein de sociétés ouvertes dans le secteur minier et de l'édition et au sein de grands cabinets comptables spécialisés dans l'impôt sur les sociétés. Depuis 2014, elle consacre son temps à une organisation locale à but non lucratif qu'elle a créée afin d'offrir de l'aide financière aux familles d'enfants à infirmité motrice cérébrale. L'organisation a obtenu le statut d'organisme de bienfaisance en 2017. Mme Berneche est titulaire d'un baccalauréat spécialisé de l'Université de Toronto.

De plus, les actionnaires présents à la rencontre annuelle ont également approuvé la nomination des vérificateurs de la Société et ont approuvé à nouveau le Régime d'achats d'action de la Société.

Le conseil d'administration aimerait également remercier ses actionnaires pour leur soutien constant.

**À propos de Troilus Gold Corp.**

Troilus Gold Corp. est une société minière junior établie au Canada qui se concentre sur l'avancement systématique et l'élimination des risques de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus vers la production. De 1996 à 2010, la mine Troilus a produit plus de 2 millions d'onces d'or et près de 70 000 tonnes de cuivre. Troilus se situe dans les territoires miniers réputés du Québec, au Canada, où elle possède un territoire stratégique de 435 km<sup>2</sup> dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Depuis l'acquisition de la mine en 2017, les succès d'exploration en cours ont démontré le potentiel de très grande envergure du réseau aurifère du terrain, notamment une importante croissance des ressources minérales. La Société accroît les études techniques depuis la réalisation d'une EEP rigoureuse en 2020, qui a démontré le potentiel de la mine Troilus de devenir un atout de premier rang en matière de production d'or et de cuivre au Canada. Dirigée par une équipe expérimentée ayant déjà fait ses preuves en matière d'exploitations minières réussies, Troilus est en position de devenir une mine clé en Amérique du Nord.

**Pour plus de renseignements :**

Caroline Arsenault  
*Vice-présidente, communications de l'entreprise*  
+1 647 407-7123  
info@troilusgold.com

***Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective***

*Les ressources minérales qui ne constituent pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée; des facteurs liés à l'environnement, aux autorisations, aux lois, aux titres de propriété, à la fiscalité, au cadre sociopolitique, à la commercialisation ou à d'autres questions pertinentes pourraient avoir des répercussions notables sur l'estimation révisée des ressources minérales déclarées. Il n'existe aucune certitude que les ressources minérales indiquées pourront être converties en réserves minérales présumées. Il n'existe aucune certitude que l'estimation révisée des ressources minérales déclarées se concrétise.*

*Cette EEP est de nature préliminaire et comprend des ressources minérales inférées qui sont considérées comme trop spéculatives d'un point de vue géologique pour qu'on leur impute des considérations économiques qui permettraient de les classer dans la catégorie des réserves minérales. Il n'y a, par ailleurs, aucune certitude que les résultats de l'EEP se concrétiseront. La viabilité économique des ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été établie. L'EEP est assujettie à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Consultez l'information qui suit ainsi que le dernier rapport technique de la Société accessible sur SEDAR afin d'obtenir des renseignements supplémentaires concernant les principales hypothèses, les paramètres, les méthodes et les risques liés à la détermination de l'information qui précède.*

*Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en vigueur sur les valeurs mobilières. Les déclarations prospectives comprennent, mais sans s'y limiter, les déclarations concernant les incidences et les résultats du programme de forage en cours sur la Société; le potentiel de croissance et les éventuels aspects économiques du projet et l'état des connaissances de la Société à l'égard du projet; le potentiel de mise en valeur et le calendrier du projet; l'estimation des ressources minérales; la concrétisation de l'estimation des ressources minérales; le moment auquel aura lieu l'exploration future prévue et son ampleur; les résultats attendus du programme de forage de la*

*Société pour 2023 et leurs incidences éventuelles sur l'importance potentielle estimée des ressources minérales; les coûts des activités futures; les dépenses d'immobilisations et les frais d'exploitation; les résultats des activités d'exploration; la capacité prévue des investisseurs à continuer de profiter des faibles coûts de découverte de la Société, de l'expertise technique et du soutien des collectivités locales. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme « planifier », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « estimer », « projeter », « prédire », « anticiper », « croire » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui indiquent que certains événements, certaines actions ou certains résultats « pourraient » ou « pourront » « survenir », « être réalisés » ou « être atteints ». Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus par Troilus soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations explicitement ou implicitement évoqués dans ces énoncés. Ces énoncés et cette information se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et sur le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus soient sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter : l'absence de garantie que le programme d'exploration entraînera un accroissement des ressources minérales; les risques et incertitudes inhérents aux estimations des ressources minérales; les répercussions que la pandémie de la COVID-19 peut avoir sur les activités de la Société (notamment, sur ses employés et ses fournisseurs) et l'économie en général; l'impact de la reprise après la pandémie de la COVID-19 et ses répercussions sur le marché de l'or et d'autres métaux; l'obtention des autorisations nécessaires; les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les cours futurs des minéraux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques affectant l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans le dernier rapport technique de la Société et dans d'autres documents d'information continue de la Société disponibles sous le profil de la Société sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Même si Troilus s'est efforcée de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne sont pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que de tels énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats obtenus et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.*